

Secrétariat général à la planification écologique

Territorialisation de la transition écologique sur le département du Cantal

Réunion de concertation du 12 février 2024

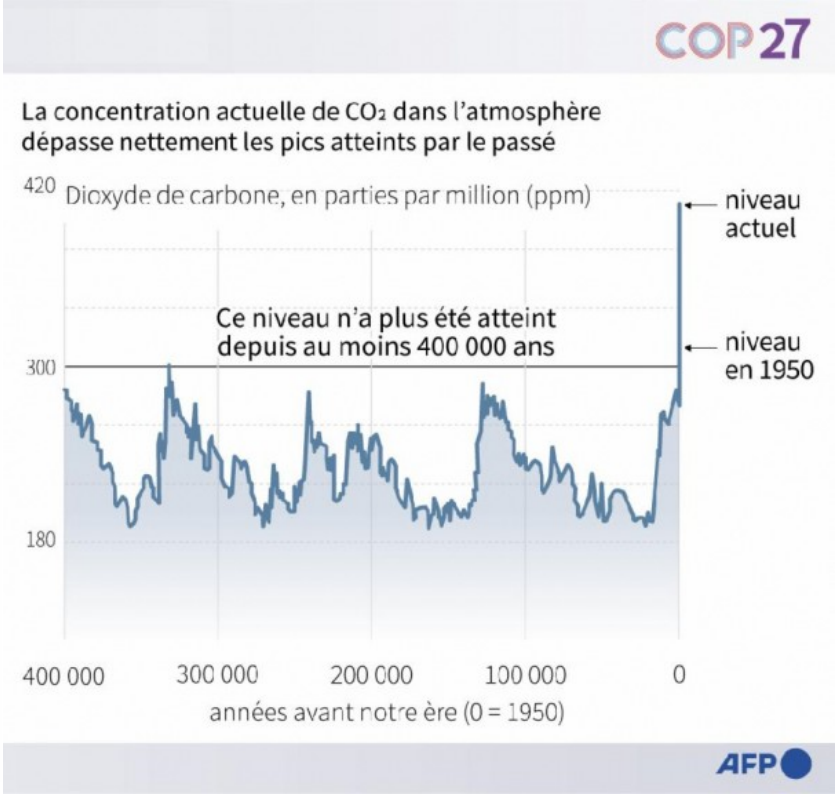
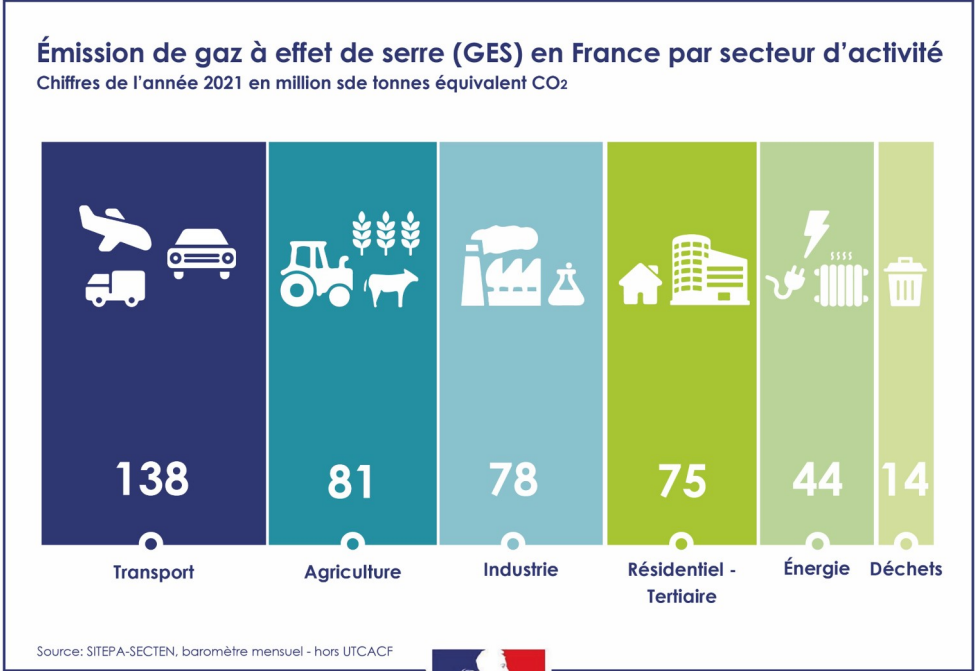
Ouverture de séance par

Mr Laurent BUCHAILLAT, préfet du Cantal

Ordre du jour

- Pourquoi il est urgent d'agir ?
- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Partager le panorama des leviers de décarbonation départementalisés
- Enjeux pour le département
- Prochaines étapes

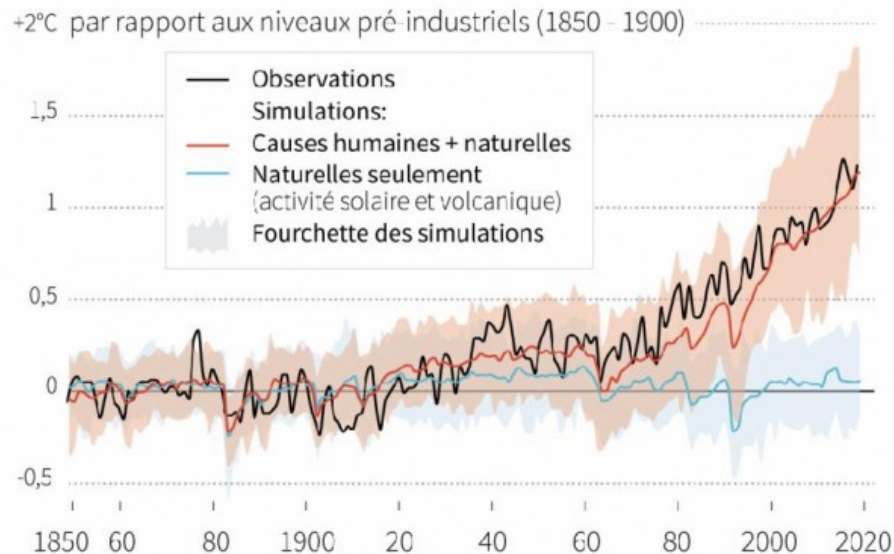
Les GES (gaz à effet de serre)



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

ET L'ACTIVITÉ HUMAINE COP27

La hausse observée des températures n'est reproduite que dans des simulations incluant l'influence humaine



Sources : Giec, Nasa, NOAA

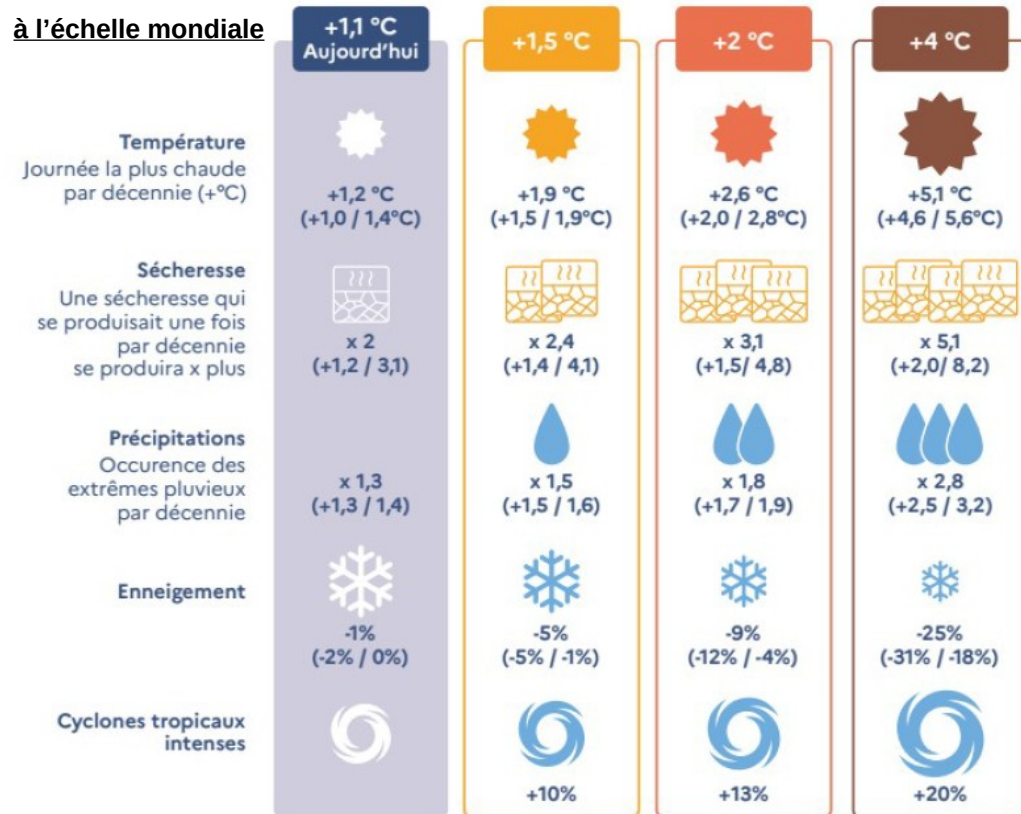
AFP

- Le réchauffement moyen est mesuré actuellement à +1,1°C au niveau mondial et à +1,7°C au niveau français
- Le réchauffement climatique mondial atteindra +1,5°C dès le début des années 2030
- Les politiques mondiales en place fin 2020 conduisent à un réchauffement mondial médian de 3,2°C en 2100
- Limiter le réchauffement climatique mondial à +2°C implique de très fortes réductions des émissions mondiales dès la décennie 2021-2030

Facteurs d'aggravation des phénomènes climatiques selon la pente de température

Le dérèglement climatique engendre :

- des pics de chaleur et des évènements de sécheresse plus intenses et plus fréquents
- des événements extrêmes (vents, précipitations) plus récurrents
- une couverture neigeuse plus sensible et plus courte
- Des bouleversements territoriaux avec un déplacement géographique et en altitude des secteurs climatiques



Infographie Météo-France, selon GIEC

ALÉA CLIMAT

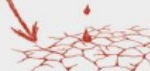
Variabilité naturelle

+

Changement climatique



Inondation,
forte sécheresse,
étiage...



Raréfaction
de la ressource,
dégradation et atteinte
aux nappes...

Choc (ponctuel)

+

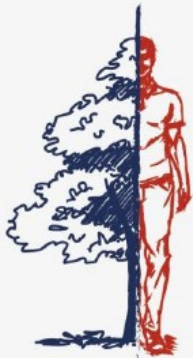
Stress (chronique)



EXPOSITION

SYSTÈMES BIOPHYSIQUES

Forêts,
zones humides,
coraux ...



VULNERABILITÉ

SOCIÉTÉS

Populations

Biens matériels et infrastructures :
bâtiments,
usines,
routes,
rails,
infrastructures portuaires,
ponts ...

Activités économiques :
agriculture,
industrie,
approvisionnement en eau
et en énergie, tourisme ...

CONSÉQUENCES



Sanitaires :
déshydratations,
intoxications,
zoonoses,
épizooties, etc.



Économiques :
surcouts, précarité accrue,
baisse de rendement des récoltes,
faillites et pertes d'emplois, etc.

Écologiques :

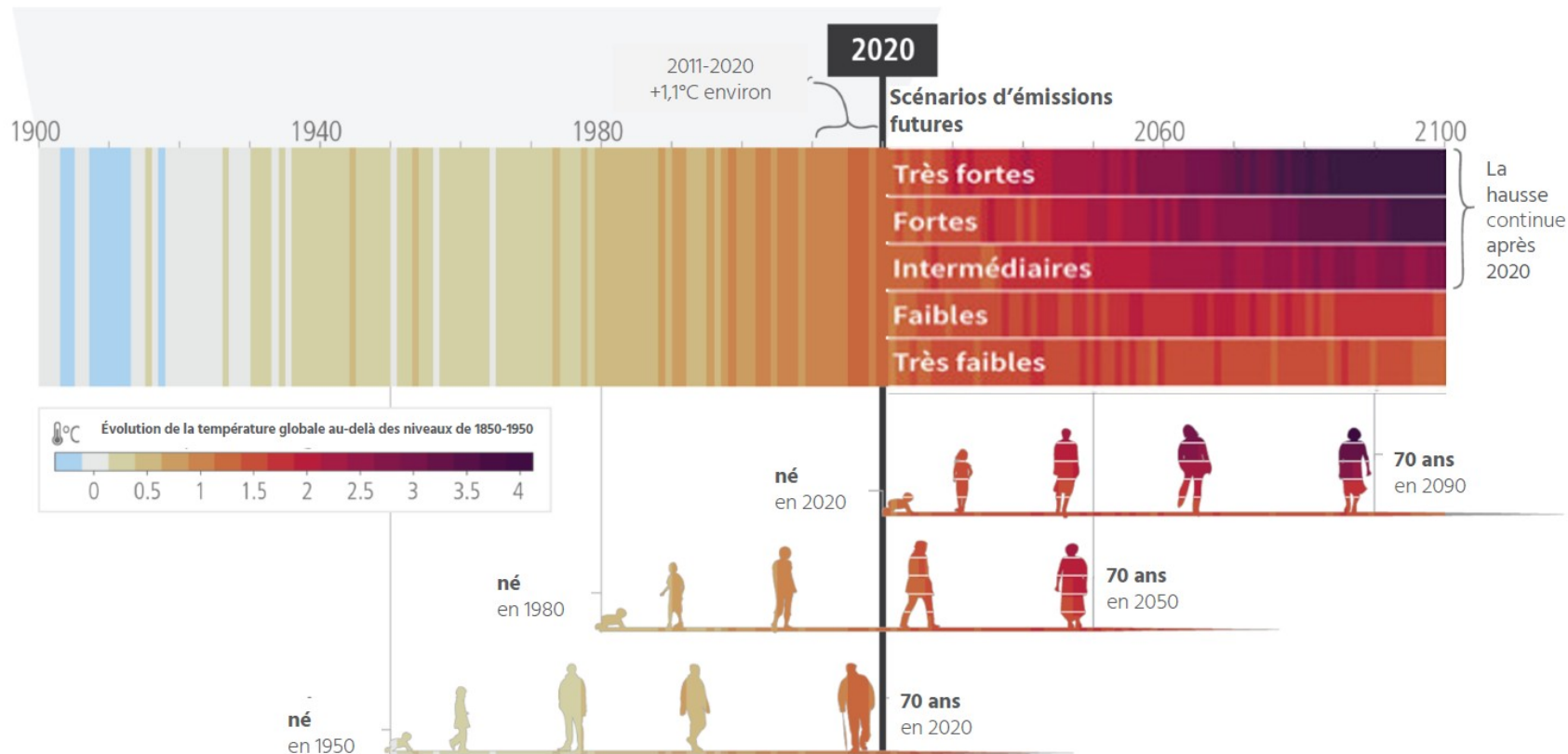
érosion de la biodiversité,
maladies et pertes,
incendies de forêts, etc.



Sociales et politiques :
précarisations,
tensions, défiance, etc.



pour contenir les conséquences de demain



Source : GIEC, rapport de synthèse du sixième rapport d'évaluation - Figure SPM.1

Pourquoi une planification écologique ?

Pour accélérer nos efforts (atténuation) face aux urgences climatique, énergétique et environnementale

Pour nous adapter aux conséquences déjà certaines, diminuer la vulnérabilité des territoires pour limiter les risques économiques et sociaux

d'atténuation



d'adaptation

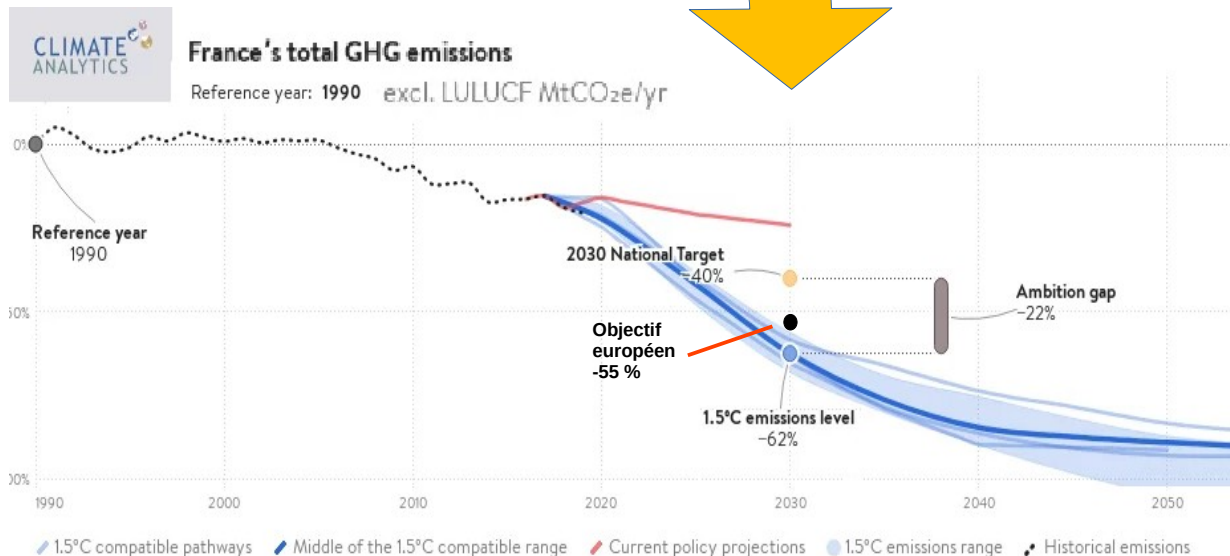
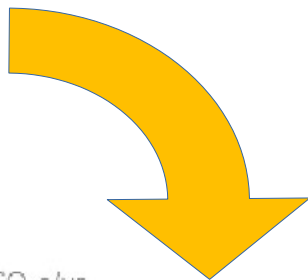
ÉVITER L'INGÉRABLE et GÉRER L'INÉVITABLE

Ordre du jour

- Pourquoi il est urgent d'agir ?
- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Partager le panorama des leviers de décarbonation départementalisés
- Enjeux pour le département
- Prochaines étapes

Il faut changer d'approche maintenant

pour suivre la trajectoire d'émissions de GES la plus faible possible



CO₂

MOINS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Faire davantage en 7 ans que ce nous avons fait ces 33 dernières années

Un chemin atteignable, des moyens d'y parvenir collectivement

Une année de travaux, qui auront mobilisé l'ensemble des ministères, les filières économiques, les représentants des collectivités locales, think tanks et associations environnementales, a permis à la France de se doter d'un plan pour relever les 5 défis environnementaux :

1. L'atténuation du réchauffement climatique
2. L'adaptation aux conséquences inévitables du réchauffement
3. La préservation et la restauration de la biodiversité
4. La préservation des ressources
5. La réduction des pollutions qui impactent la santé

A l'échelle nationale

Les travaux de planification écologique ont permis de construire un plan qui donne **de la visibilité à l'action pour 2030**



Un plan complet,

qui ne se limite pas à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, mais apporte aussi les solutions pour **enrayer l'effondrement de la biodiversité, gérer durablement nos ressources naturelles** (eau, biomasse, foncier) et **s'adapter** au changement climatique

Un plan collectif,

qui associe l'État, les entreprises, les collectivités locales et qui tient compte de la réalité du quotidien des Français et des spécificités de chaque territoire,

Un plan cohérent

avec notre stratégie de réindustrialisation et de souveraineté, car il va permettre de **créer des emplois** dans tous les domaines de la décarbonation, contribuer à notre croissance économique, permettre de **réduire nos dépendances aux énergies fossiles** importées et d'**implanter de nouvelles productions** sur notre sol

Un plan concret,

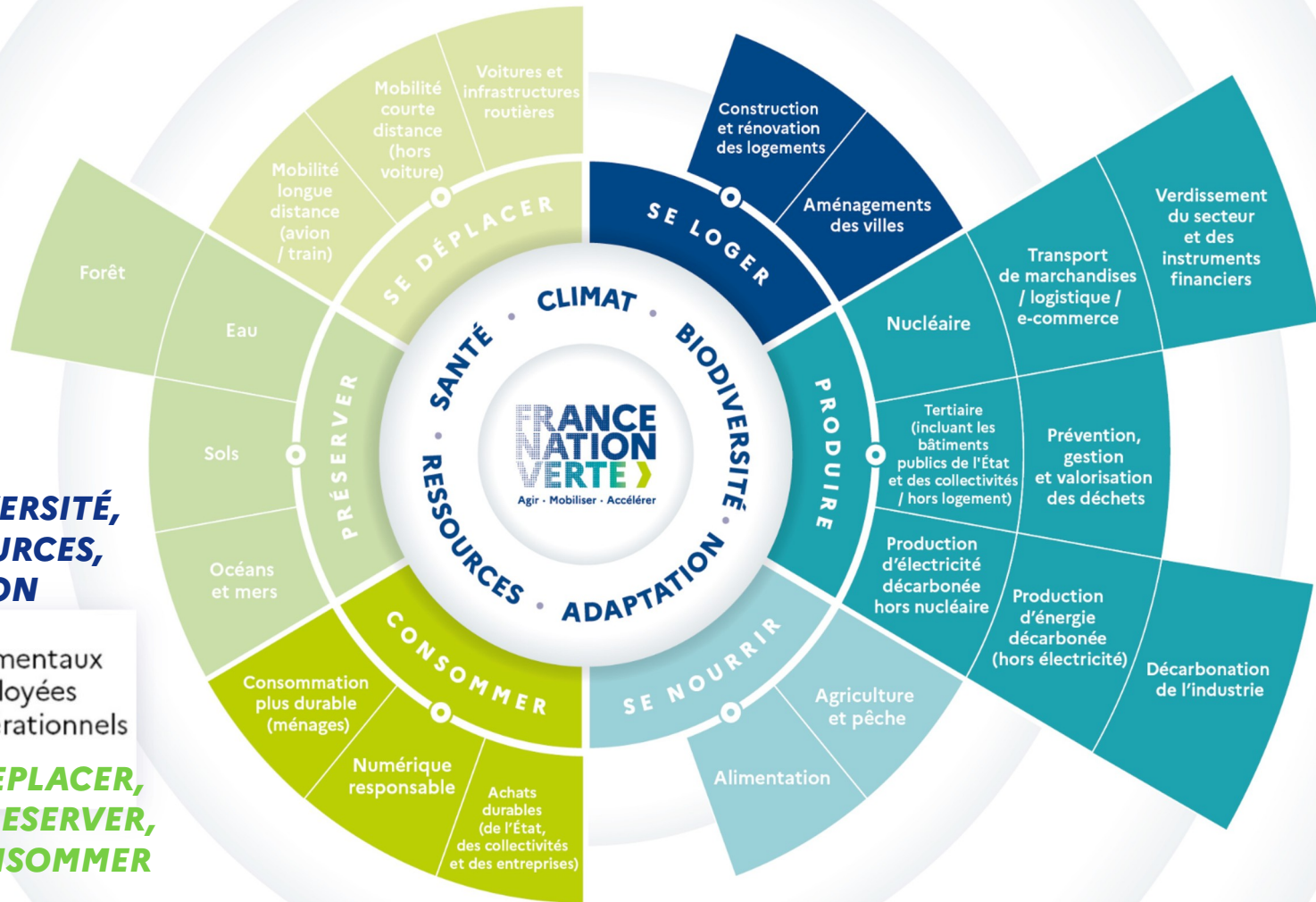
qui repose sur des leviers tangibles, permettant un choix éclairé des actions à déployer sur les territoires de la COP



CLIMAT, BIODIVERSITÉ, SANTÉ, RESSOURCES, ADAPTATION

- 5 enjeux environnementaux
- 6 thématiques, déployées en 22 chantiers opérationnels

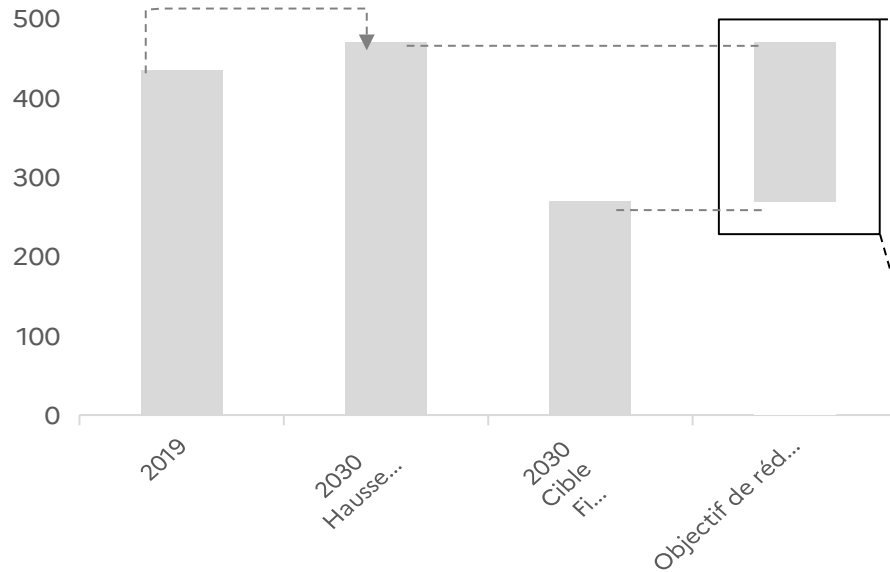
**SE LOGER, SE DEPLACER,
SE NOURRIR, PRESERVER,
PRODUIRE, CONSOMMER**



Le SGPE a fixé une vision nationale des leviers de réduction de GES nécessaires à l'atteinte des objectifs 2030

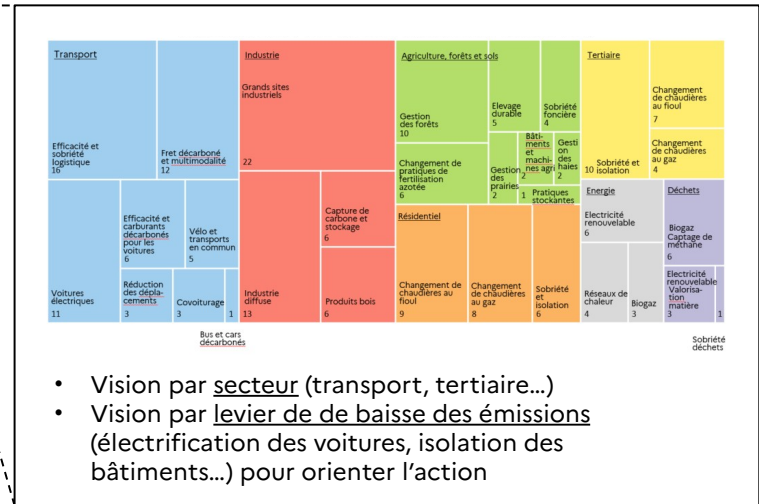
L'objectif de baisse des émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2030...

Émissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES, en MtCO₂e



...a été décliné en leviers de décarbonation par la planification écologique

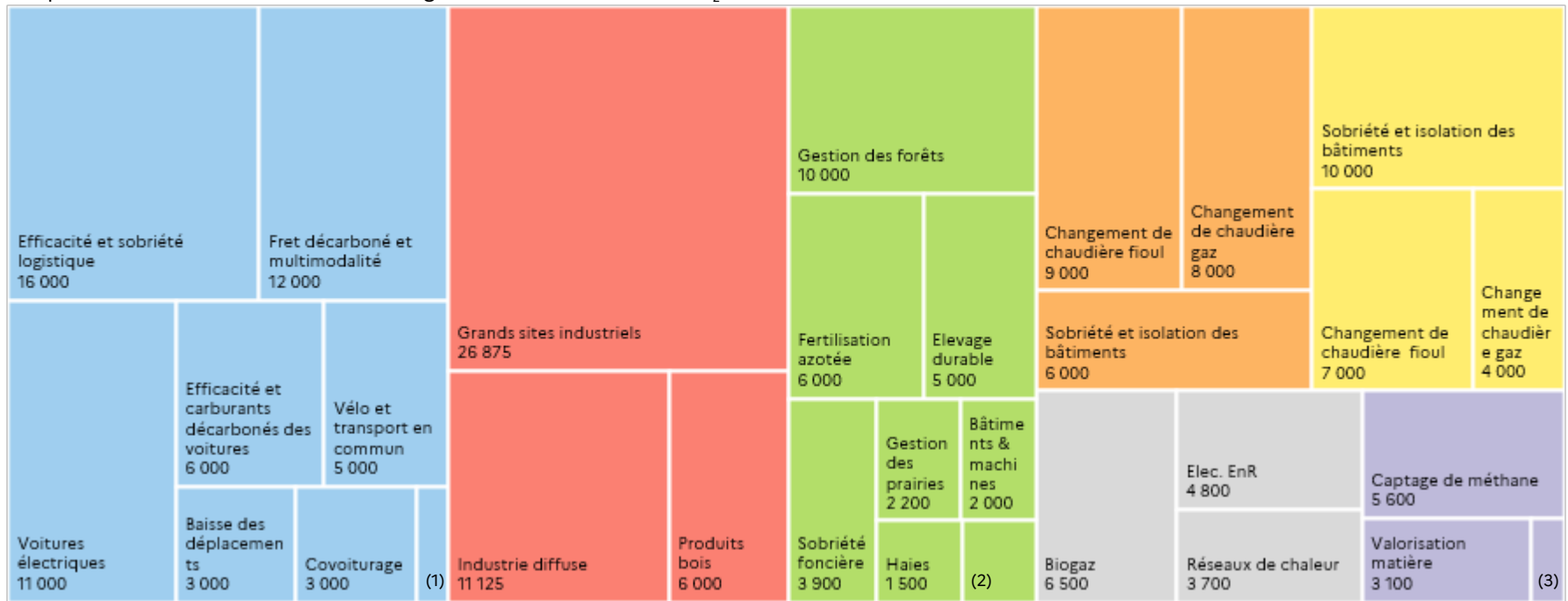
Panorama des leviers national



- Vision par secteur (transport, tertiaire...)
- Vision par levier de de baisse des émissions (électrification des voitures, isolation des bâtiments...) pour orienter l'action

Panorama des leviers de décarbonation national

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030

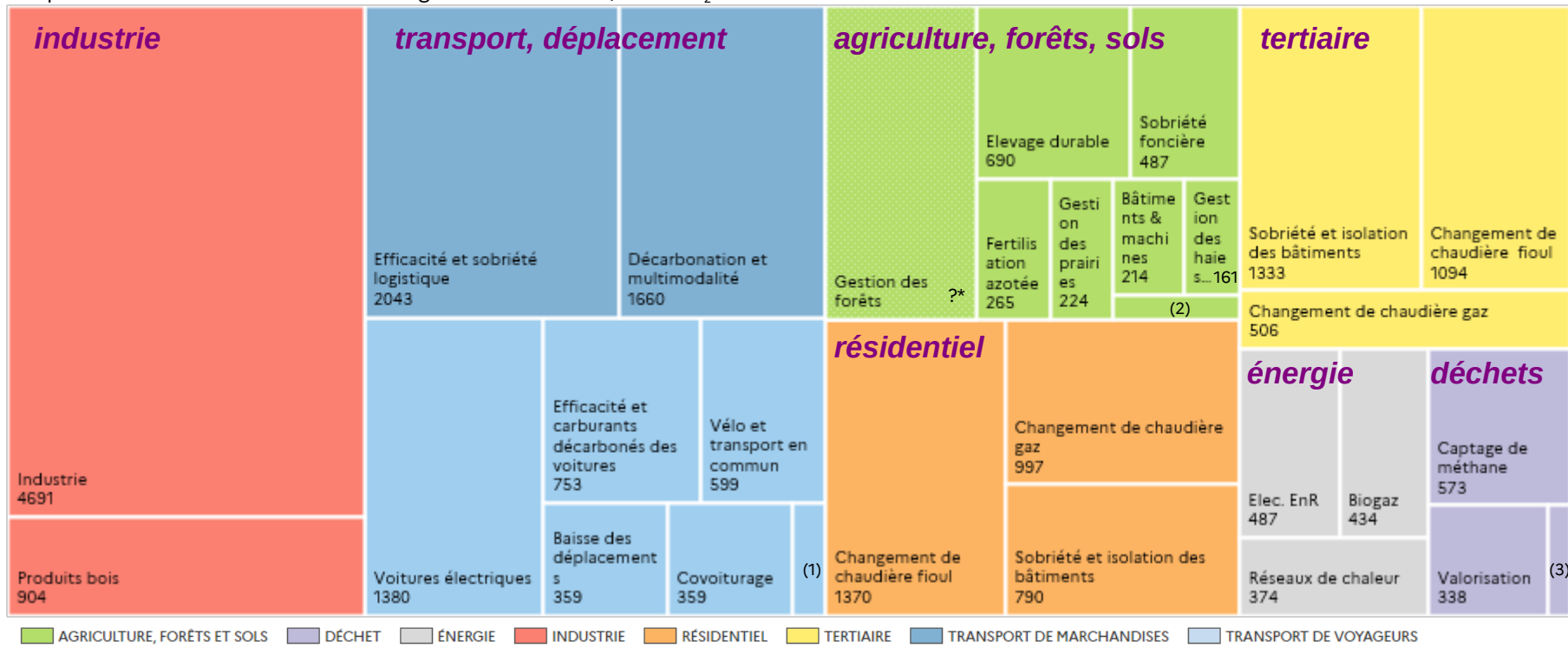


■ Transport ■ Résidentiel ■ Tertiaire ■ Energie ■ Industrie ■ Déchet ■ Agriculture, Forêts et Sols

(1) Bus et cars décarbonés 800 (2) Pratiques stockantes 1300 (3) Sobriété matière 600

Panorama des leviers de décarbonation en Auvergne-Rhône-Alpes

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



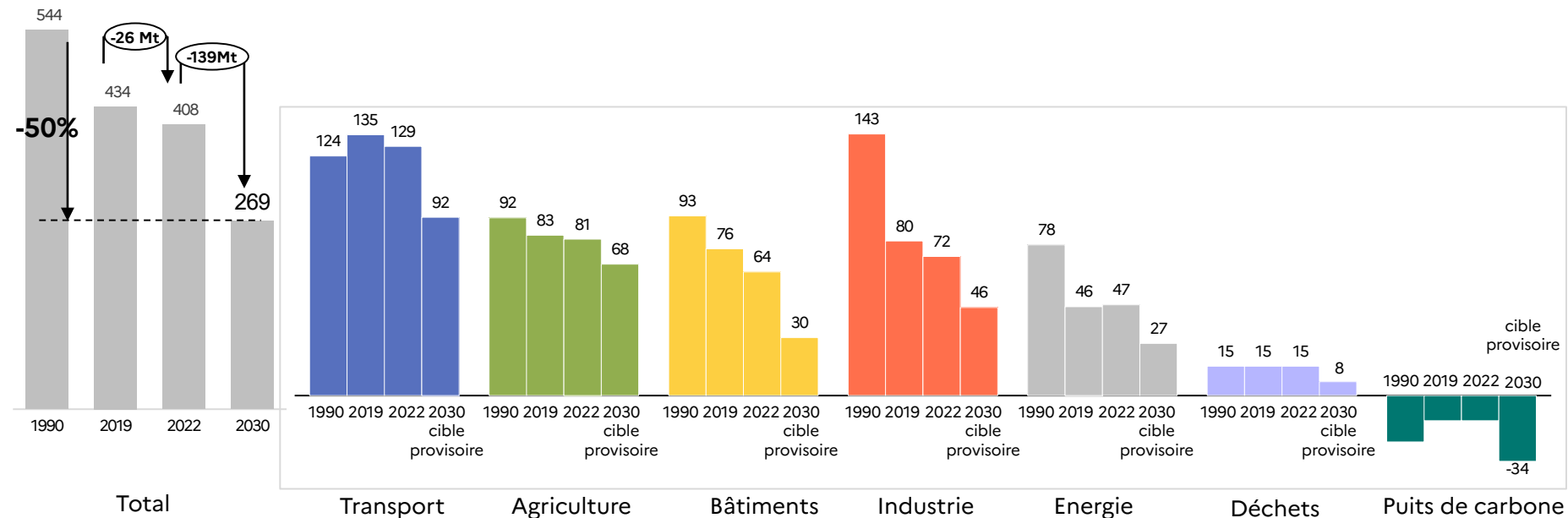
(1) Bus et cars décarbonés : 97 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes : 82 ktCO₂e. (3) Prévention des déchets: 67 ktCO₂e.

*Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

OBJECTIFS CIBLES DE DECARBONATION

Pour atteindre la cible des engagements européens en 2030, l'ensemble des secteurs sont mis à contribution

Émissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES (en MtCO₂e)



La planification écologique doit désormais être déclinée dans les territoires

Un enjeu d'appropriation

au niveau territorial, de la nécessité de la décarbonation, de la préservation de la biodiversité et de la gestion des ressources au regard de l'impact spécifique à chaque territoire

Un enjeu de mobilisation

de l'ensemble des collectivités territoriales, des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré

Un objectif d'accélérer la mise en œuvre des actions

par chacun des acteurs

Un enjeu de priorisation

des chantiers à horizon 2030 pour assurer une efficacité de l'action collective et de chacun

A l'échelle régionale

Les 4 étapes d'une COP régionale



RÉALISER UN
DIAGNOSTIC
PARTAGE 2023 DU
TERRITOIRE



CONDUIRE
UN DEBAT



CHOISIR LES
ACTIONS A MENER
A L'ÉCHELLE
INFRAREGIONALE



ÉTABLIR UNE
FEUILLE DE
ROUTE
RÉGIONALE 2030

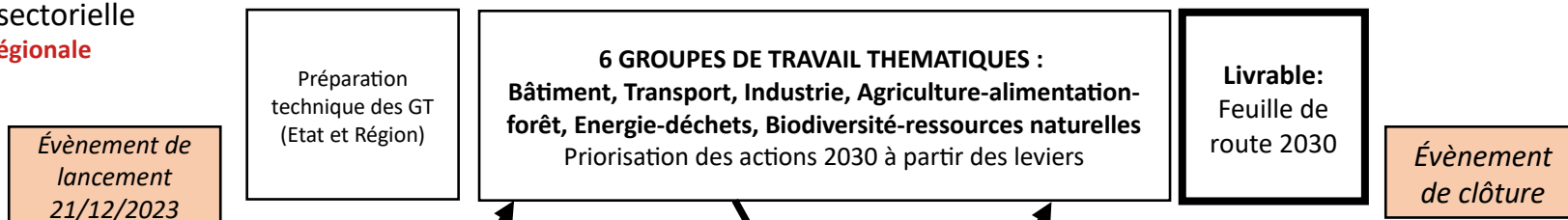
Méthode de travail régionale

La concertation territoriale alimentera les travaux de la COP :

1. Recueil du questionnaire auprès des collectivités
2. Compte-rendu des réunions départementales
3. Contributions libres suite à cette réunion

Entrée sectorielle

Échelle régionale



Déc 23

Jan 24

Fév 24

Mar 24

Avr 24

Mai 24

Juin + été 24

Entrée territoriale

Échelle départementale

1^{ère} série de 12 réunions départementales :
Présentation des enjeux et leviers sur les territoires et **ÉCHANGES**

Enquête Etat auprès des collectivités

2^{ème} série de 12 réunions départementales:
ÉCHANGES sur les propositions de groupes de travail thématiques

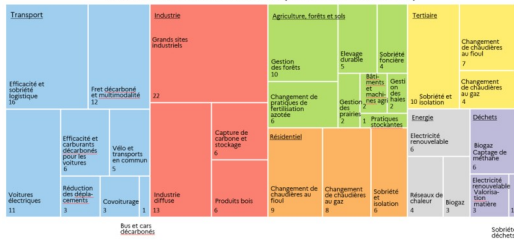
Ordre du jour

- Pourquoi il est urgent d'agir ?
- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Partager le panorama des leviers de décarbonation départementalisés
- Enjeux pour le département
- Prochaines étapes

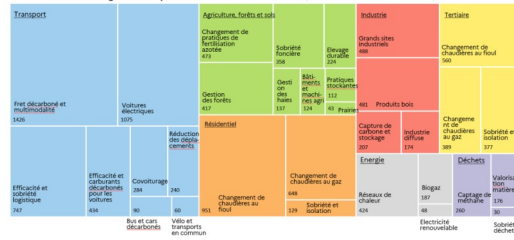
Une déclinaison régionale, puis départementale, du panorama des leviers national a été établie par le SGPE, comme base de discussion pour la COP

Le SGPE a élaboré un modèle pour calculer les objectifs différenciés territorialement compatibles avec les objectifs nationaux, pour servir de base de discussion

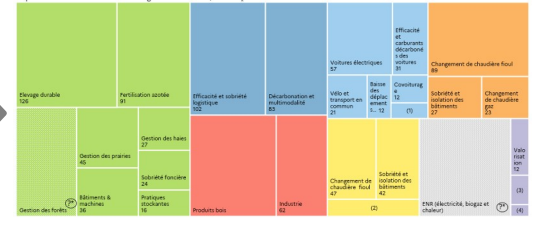
Panorama des leviers national



Panorama des leviers régional



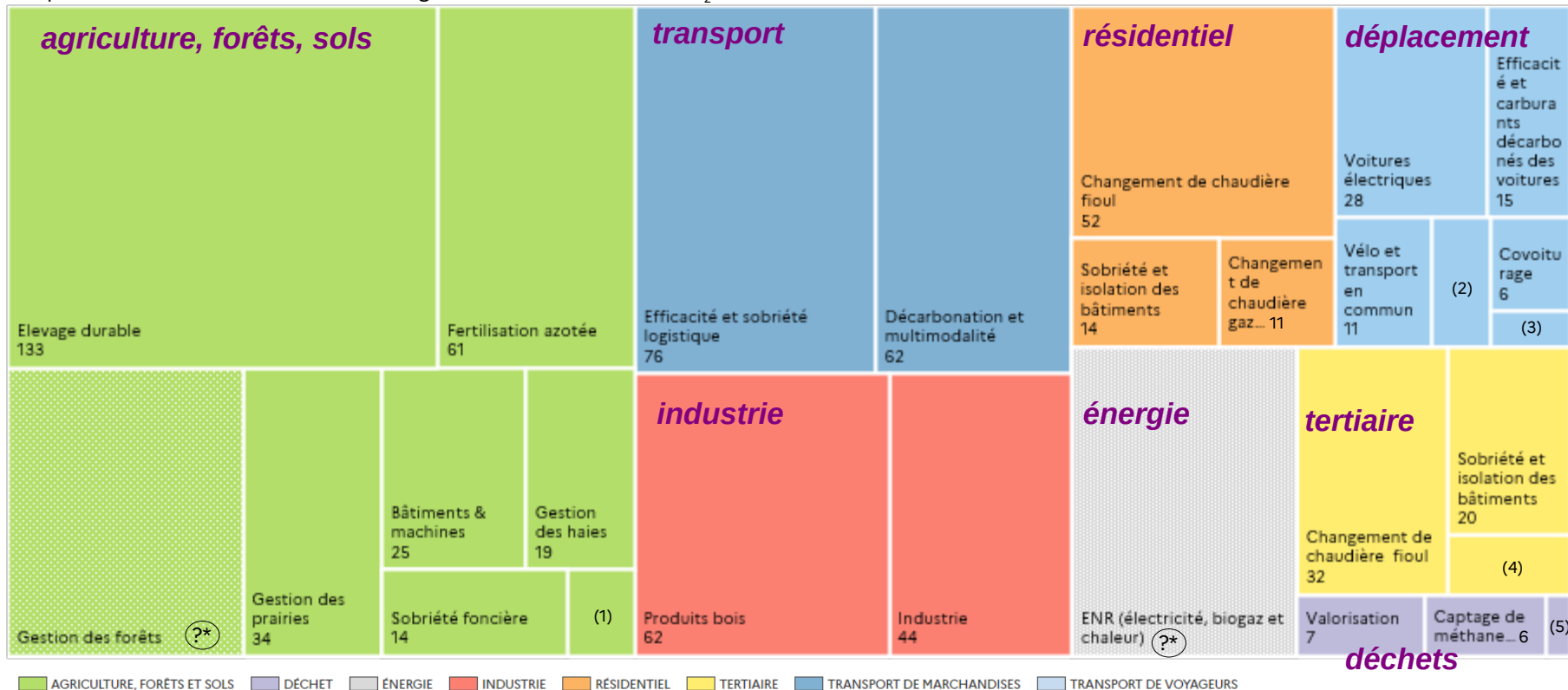
Panorama des leviers départemental



des enjeux et des leviers différents selon les territoires et l'échelle de l'action

Panorama des leviers de décarbonation pour le Cantal

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Pratiques stockantes : 5 ktCO₂e. (2) Baisse des déplacements : 6 ktCO₂e. (3) Bus et cars : 2 ktCO₂e. (4) Changeement de chaudière gaz : 6 ktCO₂e. (5) Prévention des déchets : 1 ktCO₂e.

* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Ordre du jour

- Pourquoi il est urgent d'agir ?
- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Partager le panorama des leviers de décarbonation départementalisés
- **Enjeux pour le département**
- Prochaines étapes

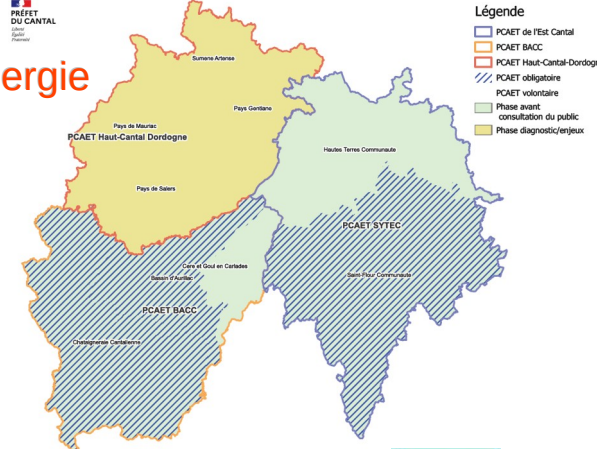
PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE
PLAN D'ACTION
POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE ET
CONCERTÉE DE L'EAU



Avec le
FONDS VERT
ON ACCÉLÈRE



Plans
Climat-Air-Energie
Territoriaux
PCAET)



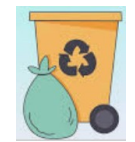
Les Assises
de la Forêt



Zones
protégées

Les actions
en cours
dans le
département

Étude déchets
départementale



LES AGRICULTEURS
S'ENGAGENT



Parcours
AgriCarbone



Opération Programmée
d'Amélioration de
l'Habitat



PLAN DE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE DES
BÂTIMENTS

Ordre du jour

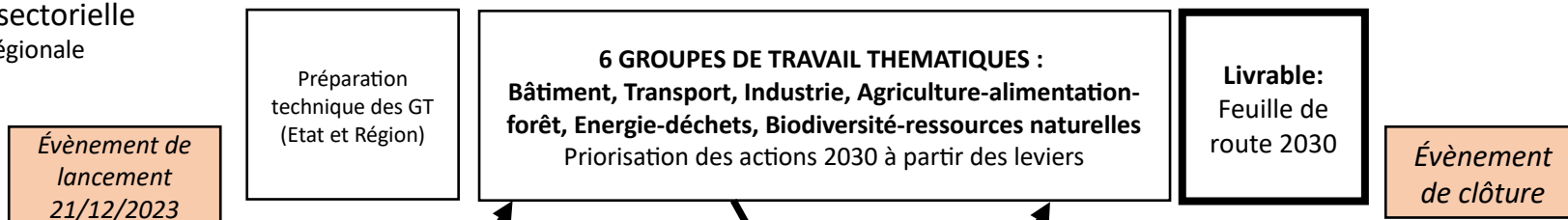
- Pourquoi il est urgent d'agir ?
- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Partager le panorama des leviers de décarbonation départementalisés
- Enjeux pour le département
- Prochaines étapes

Les prochaines étapes

La concertation territoriale alimentera les travaux de la COP :

1. Recueil du questionnaire auprès des collectivités
2. Compte-rendu des réunions départementales
3. Contributions libres suite à cette réunion

Entrée sectorielle
Échelle régionale



Déc 23

Jan 24

Fév 24

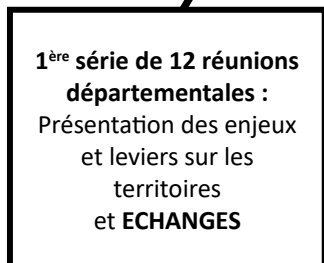
Mar 24

Avr 24

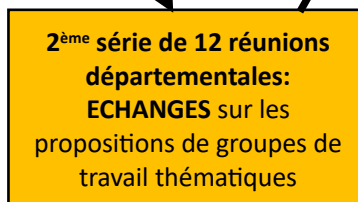
Mai 24

Juin + été 24

Entrée territoriale
Echelle départementale



Enquête Etat auprès des collectivités



Comment contribuer à la planification écologique ?

Participer au diagnostic territorial de la COP

- Participer à la 1^{ère} réunion COP/15 du 12 février ✓
 - Pour les collectivités : Remplir et renvoyer l'outil diagnostic (tableur)
 - Pour tous : Faire une contribution libre (jusqu'au 26 février)
- } à cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr
+ copie à ddt-directeur@cantal.gouv.fr

En avril

- Participer à la 2^{ème} réunion COP'15

En continu

- Agir, en particulier dans le cadre des contrats de réussite de la transition écologique (CRTE)